

**2010/3020 - Approbation d'une convention entre l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication) et la Ville de Lyon pour l'acquisition de l'œuvre « Pape Moe – Eau mystérieuse » de Paul Gauguin** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 01/11/2010, p. 2204)

Rapporteur : M. LE MAIRE, en remplacement de M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur momentanément absent

(Adopté.)